VENTES A L'ENCAN.

Stoudback & Stern

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

1 Résidence Double,
2 Résidences Simples
— 3 Splendides sites à bâtir.

SUCCESSION DE JOSEPH HOFFMANN.

No 63,172—Cour Civile de District pour la la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 10 janvier 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 14 novembre 1900 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District, dans l'îlet borné par les rues Quatrième (maintenant Oak), Léonidas, Monroe et Plum, mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et est composé des parties de fond des lots désignés par les Nos 18, 19, 20, 21 et 22, à dite portion de terre commence à 90 pieds de la ligne de Monroe et Quatrième et de là s'étendant au long de la dite rue Quatrième et vers la rue Léonidas, de façon à faire la ci-dessus façade de 30 pieds.

2° Un certain lot de terre avec améliorations, dans le Septième District dans le même îlet que le lot ci-dessus décrit et contigu au dit lot. Ledit lot est désigné par le No 23, sur un plan de C. A. Hecht, voyer, et mesurant 30 pieds de face sur la rue Quatrième (maintenant Oak), par une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

3° Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième district dans l'îlet borné par les rues Dryades, St Denis, Sixième et Washington, et étant la moitié du lot de terre désigné par le No 16 de l'îlet No 276, la moitié du dit lot No 16 devant être prise du côté vers la rue Sixième et ayant un mesure assise, 25 pieds de face sur la rue Dryades par une profondeur entre lignes parallèles de 125 pieds. Les améliorations consistent d'un cottage simple en bois couvert en ardoise, retiré de la banquette et contenant galerie sur le devant, 5 chambres, hangar, citerne etc., connu comme le No 2845 rue Dryades et loué $12 par mois.

4° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations situées dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Huitième Dryades, Septième et Burgundy, et désignée par la lettre "A" sur un devis de voyer par George De Armas, voyer, daté le 27 octobre 1900; ledit lot A formant l'encoignure des rues Huitième et Dryades et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Huitième, 31 pieds 6 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 79 pieds 10 pouces, et 79 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur de l'autre côté. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, hangar, etc., occupée comme chantier de bois et louée $6 par mois.

5° Une certaine portion de terre, avec bâtisses et améliorations situées dans le même îlet que la propriété ci-dessus décrite et désignée par la lettre B, sur le dit vis sur mention. Ledit B George de Armas, la dite portion de terre B mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Huitième, 31 pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de 80 pieds 8 pouces 4 lignes sur le côté vers la rue Dryades, et 69 pieds 4 pouces de profondeur de l'autre côté; les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises contenant 6 chambres, 3 chambres, hangar, citerne, etc., connu comme les Nos 1833 et 1835 rue Huitième et loué pour $9 00 de chaque côté.

6° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même îlet que les propriétés ci-dessus décrites, et désignée par la lettre C sur le susdit devis d'arpentage de George de Armas. Ledit lot C mesure 20 pieds 2 pouces de face à la rue Dryades, 20 pieds 8 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 62 pieds 6 pouces sur la ligne de côté vers la rue Sixième, et sur l'autre ligne de côté le dit lot a une première profondeur de 31 pieds 6 pouces de 31 pieds 9 pouces sur une ligne courant vers la rue limitrophe de la première profondeur de 31 pieds jusqu'à la ligne du fond. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant 3 chambres, citerne, etc., connu comme le No 3029 rue Dryades et loué pour $8 par mois.

Condition—Une demie ou plus en tout comptant, la balance en 1 et 2 ans, à un an, portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, Esq., notaire, ensemble avec le lot des timbres du revenu devant être payés par les acquéreurs.

Frank Zengel, avocat.
9 déc—9 16 23 30—janv 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE.

No 627 et 629 rue Congrès entre les rues Royale et Chartres.

Succession de Sarah Ann Brown, femme de Michel J. Grace et John Joseph Grace.

No 63,140—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—JEUDI le 20 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 27 octobre 1900 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville dans le Faubourg Washington, dans l'îlet borné par les rues Le Ven (maintenant Chartres), Congrès, Casselro (maintenant Royale) et Indépendance, désigné par le No 28 sur un plan par A. D'Hémécourt, voyer le dix septième jour de janvier 1848 et déposé dans le bureau de Chas Boudousquié, alors un notaire en cette ville, ayant en mesure américaine, 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue Congrès par 98 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant quatre chambres, hangar, puits, etc., banquette pavée.

Termes et conditions—Une moitié en plus, en tout comptant, balance, s'il y en a, en un an, par billets portant huit pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement. Dix pour cent du prix de l'achat requis au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu des E.-U. pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Cunningham et Cunningham, avocats.
17 nov—17 16 23 30—déc 2 9 16 17 18

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, LE 18 DECEMBRE

No 2206 Avenue Esplanade.

Propriété du Second District.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau 707 rue Commune, MARDI, le 18 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre ici cité et daté et signé le 14 novembre 1900 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée succession de Edouard Laine, No 62,172 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 290 borné par les rues Esplanade, Mire, Touti et Quartier et désigné par la lettre "B" sur un devis fait par George de Armas, voyer, daté le 5 novembre 1900, lequel lot d'après le dit devis, consiste à une distance de 37' 8" de l'encoignure des rues Mire et Esplanade et mesurant en mesure américaine 32' 9" de face sur la rue Esplanade 31' 7" de largeur dans le fond, par une profondeur de 163' 11" 8" sur une ligne oblique la plus près de la rue Touti et 174' 2" 4" de profondeur de l'autre côté le plus près de la rue Mire.

Les améliorations comprenant un certain cottage en bois contenant quelques quatre chambres, hangar, puits, etc., banquette pavée.

Termes et conditions—Une moitié en plus, en tout comptant, balance, s'il y en a, en un an, par billets portant huit pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement. Dix pour cent du prix de l'achat requis au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu des E.-U. pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17 nov—17 16 23 30—déc 2 9 16 17 18

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur.

Occasion Sans Précédent

D'acheter des meubles neuf de toutes descriptions.

Occasion Exceptionnelle

Pour les riches et les pauvres et pour ceux désirant acheter des présents convenables pour la Noel et le Jour de l'An.

MEUBLES DE MAISON.

Adaptés à la résidence du riche comme du plus modeste.

Le stock entier de meubles, articles de maison, installations grand et superbe offre fort en fer de Diebold, Typewriter élévateur, moteur électrique, comptes courants, chevaux, wagons et autres objets de la bien connue Phenix Furniture Concern Limited, situé aux Nos 216 218 et 220 rue du Camp en cette ville entre les rues Commune et Gravier.

AUSSI

Le bail des lieux ou le droit d'occupation comme il est décrit ci-dessous.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI le 20 décembre 1900, à 11 heures A. M., et continuant jusqu'à la terminaison de la vente sur les lieux, Nos 216, 218 et 220 rue du Camp, en cette ville entre les rues Commune et Gravier, dans l'affaire intitulée "City Item Cooperative Printing Company versus Phenix Furniture Concern, Limited", No 61,924 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, il sera vendu—

Le contenu entier de l'établissement et dans lesdits locaux, incluant un stock de meubles contenant la dedans, installations, meubles de bureau, coffre-fort en fer de Diebold, typewriter, élévateur, moteurs électriques, comptes courants, chevaux, wagons, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Il sera aussi offert en vente le bail non expiré du bail desdits lieux Nos 216, 218 et 220 rue du Camp en cette ville, entre les rues Commune et Gravier, le loyer étant au taux de $408 33 par mois (excepté le dernier mois lequel est au taux de $408 45) payable mensuellement et expirant le 30 septembre 1901.

Et dans le cas où le dit bail ne pourrait être vendu, il sera alors offert en vente le droit d'occupation ces dits lieux de la date de la vente au 30 septembre 1901.

Parmi les nombreux articles de meubles incluant dans ce stock bien choisi et qui sera offert en vente il se trouvera plusieurs créations artistiques des plus célèbres fabricants de meubles dans les Etats-Unis et qui ont été choisis par des acheteurs experts de meubles jeux de salon importés spécialement, toilette cabinets, et tables en vernis Martin, jolies pièces de marqueterie, belle ligne de mapchandises en cuir, chaises à coucher salle à manger meubles de salon et de restaurant de tout boiset grades, meubles de bibliothèque et de réception dans des effets nouveaux marchandises en rotin fabriqués par les meilleurs fabricants, pièces importées en coffrets, tables, chaises et miroirs, lits de repos, coffres à balbe bibliothèques, coffrets en porcelaine, lits en cuivre et en fer, chiffonnières de tous genres, armoires dépareillés simples et avec portes miroirs, bureaux, lavabos portes serviette, chaises de toutes descriptions, jardinières sur pieds, piédestaux, porte chapeaux portes parapluie, tables pour fumeur, marchandises installées à la main pupitre, ordinaires en planches, et meubles de tout genres qui se trouvent dans un établissement de meubles de première classe.

Conditions—Comptant.

STROUDBACK & STERN
Encanteurs.

Edgar M. Cahn, avocat du receveur.
9 déc—9 16 20

Macon & Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE DE COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES

LOCATION CENTRALE PRÈS DES FERRIES, ALGER.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur.—JEUDI, le 10 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 27 nov 1900, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire d'Albert A. Pujol et al. vs John J. Field ou Heild et al., no 62,826 du dossier de la dite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le cottage simple en bois à un étage No 417 rue Valette, plus pleinement décrit comme un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Valette, Eliza, Olivier et Alix, désigné par le No 24 dans l'îlet No 6 (maintenant 81) et mesurant 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Valette sur 30 pieds de profondeur sur la ligne dans le fond, 123 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 25, et 125 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté.

2° Le cottage double en bois à un étage et mansarde No 2,5 rue Seguin, plus pleinement décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Séguin, Morgan, Delaroche et Bouny, mesurant en mesure française 30 pieds en plus sur la rue Séguin par 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et formant la partie du fond de deux lots désignés par les Nos originaux 1 et 2.

Condition—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs la balance, s'il y en a en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèques et liens de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent nominaires d'avocat en cas de protêts pour enforcer le paiement des billets et toutes les clauses usuelles et habituelles, les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur devant payer les taxes pour 1901, 10 pour cent comptant du prix de l'achat requis au moment de la vente.

L'acquéreur de la propriété secondement décrite devant assumer la facture du Southwestern Alcatras Asphalt and Construction Company pour le pavage au-devant de ladite propriété, au dessus et en plus de son enchère, d'après les documents dans le bureau de l'encanteur.

Acte de vente pardevant E. H. Seymour, notaire incluant les timbres du revenu au frais de l'acquéreur.

Jean F. C. Walde, avocat pour le plaignant.
9 déc—9 16 23 30—janv 6 10

Jas. A. Brennan

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur d'Aiger.

SUCCESSION DE THOMAS CANNON.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

Division A.—No 62 059.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI 15 janvier 1901 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé 2 novembre 1900.

Deux certains lots de terre, avec les améliorations, droits, voies etc., situés à Algier, dans la Cinquième District de la Nouvelle-Orléans dans la partie de terre communément connue et appelée Belleville et désignée comme lots Nos 15 et 16 de l'îlet No 14, lequel est borné par les rues Homer, Jackson, Chestnut et Valletto par un plan de Louis Pilié, voyer, daté le 18 septembre 1846 déposé au bureau de A. C. Ainsworth, notaire public en cette ville; ledit lot 15 mesure 52 pieds 3 pouces de face à la rue Valletto sur 120 pieds de profondeur, et le lot 16 mesure 32 pieds 3 pouces de face à la rue Valletto sur 137 pieds 10 pouces de profondeur.

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente; acte de vente pardevant M. S. Mahoney, N. P., aux frais de l'acquéreur; taxes de 1900 doivent être payées par l'acquéreur, ainsi que les timbres du revenu des Etats-Unis.

15déc—15 16 23 30—jan—6 13 15

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'AMANDA ROCA, femme de GEO. L'HOTE.

No 60,699—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 124 rue Carondelet. MERCREDI, 26 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, daté le 19 novembre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La moitié indivise de trois lots situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 122, bornés par les rues Toulouse, St Louis N. Liberté (anciennement Trémé) et Franklin, un desdits lots forme l'encoignure des rues Toulouse et Franklin et mesurant 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Franklin et est désigné par le No 1, sur un plan par L. Surgi daté le 4 février 1845 et déposé dans le bureau de P. Lacoste, anciennement notaire, sous le No 5 du livre de plans No 5; les deux autres lots mesurant chacun 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur cent pieds de profondeur et sont désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan de L. Pilié, daté le 20 février 1849 déposé dans le bureau de L. T. Caire, anciennement notaire, comme plan No 50 du livre de plans No 3.

2° Quatre certains lots de terre situés dans le même District et îlet contigus et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 sur un plan de J. N. De Pouilly, daté le 14 août 1831 déposé dans le bureau de B. Philips, ancien notaire et mesurant comme suit:

Lot No 1 forme l'encoignure des rues Toulouse et N. Liberté et mesure 19 pieds 10 pouces de face sur la rue Toulouse par 73 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur et face sur la rue N. Liberté; lot No 2 mesurant 16 pieds 8 pouces de face sur la rue Toulouse par 73 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur; lot No 3 mesurant 16 pieds 9 pouces de face sur la rue Toulouse par 73 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur, et lot No 4 est séparé des lots Nos 1 et 2 par une allée commune et mesurant 21 pieds 11 pouces 3 lignes de face sur la rue N. Liberté par 53 pieds 3 pouces de profondeur.

3° La moitié indivise d'un lot de terre situé dans le même district, dans l'îlet No 123 borné par les rues Franklin, N. Liberté (anciennement Trémé), Promenade Carondelet et Toulouse, lequel lot forme l'encoignure des rues Franklin et Promenade Carondelet et mesurant 45 pieds 6 pouces de face à la rue Franklin, 100 pieds 4 pouces de profondeur et face sur la Promenade Carondelet et 27 pieds 8 pouces de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 8.

4° La moitié indivise d'un autre lot de terre situé dans le même îlet; le dit lot forme l'encoignure des rues Franklin et Toulouse et est désigné par le No 2 et mesurant 43 pieds de face sur la rue Franklin par 100 pieds de profondeur et face sur la rue Toulouse plus ou moins.

5° La moitié indivise de deux lots et la portion d'un autre lot de terre, situés dans le même District de l'îlet No 152 borné par la rue Toulouse, Promenade Carondelet, Marais et N. Liberté (anciennement Trémé), lesquels deux lots sont désignés par les Nos 9 et 10 et mesurant comme suit: Lot No 9 mesurant 48 pieds de face sur la rue Toulouse, 72 pieds 10 pouces et 6 lignes de face sur la rue N. Liberté 49 pieds 2 pouces sur la Promenade Carondelet; lot No 10 mesurant 48 pieds de face sur la rue Toulouse, 79 pieds 1 pouce 4 lignes sur le côté de la ligne du lot No 9, 48 pieds 2 pouces de face sur la Promenade Carondelet et 65 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne de côté du lot No 11 et la portion du lot mesurant 24 pieds de face sur chaque rue Toulouse et Promenade Carondelet et 65 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur étant la moitié le plus près de la rue N. Liberté du lot No 11 la balance du lot No 11—étant maintenant en anciennement appartenant à B. Baley, tous les dits mesurements étant mesures françaises.

6° La moitié indivise de six lots de terre situés dans le même district, dans l'îlet No 153 borné par les rues N. Liberté (anciennement Trémé), Marais, Toulouse et St-Louis; quatre des dits lots sont désignés par les lettres A et B et les chiffres 1 et 2 sur un plan par J. N. De Pouilly, daté le 3 novembre 1845 et mesurant comme suit. Lot A mesurant 27 pieds 8 pouces de face sur la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes. Lot B mesurant 27 pieds de face sur la rue N. Liberté par 52 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur. Lot No 1 forme l'encoignure des rues Nord Liberté et Toulouse, et mesurant 27 pieds 3 pouces de face à la rue N. Liberté, par 83 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur et faisant face à la rue Toulouse, et lot No 2 mesurant 19 pieds 1 pouce de face sur la rue Toulouse par 67 pieds 9 pouces de profondeur, et les deux autres lots sont désignés comme suit: un par le No 1 sur un plan par J. Pilié daté le 23 novembre 1841, et mesurant 26 pieds de face sur la rue N. Liberté par 102 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur, et le dernier lot est désigné par le No 27, sur un plan par J. Pilié, daté le 14 avril 1829 et mesurant en mesure française 50 pieds de face sur la rue N. Liberté, par 120 pieds de profondeur.

LE TOUT DES SIX PROPRIÉTÉS CI-DESSUS DÉCRITES DEVANT ÊTRE VENDU EN BLOC.

7° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 183 borné par les rues N. Liberté, Franklin, Toulouse et la Promenade Carondelet, lesquels lots mesurant 81 pieds 10 pouces 2 lignes de face sur la rue N. Liberté, 53 pieds 3 pouces 4 lignes de face sur la rue Toulouse, 53 pieds 5 pouces 5 lignes de face sur la Promenade Carondelet et 26 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations des dits lots consistant seulement des bâtisses qui s'y trouvent, mais toutes les machines, bouilloires, outils, etc., servant pour la scierie et manufacture de parquets ci-dessus sont la propriété de L'Hote et Cie et ne font point partie des dits lots, ou des améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—L'acquéreur devant retenir en sus ma au du prix d'achat au montant suffisant pour payer et pour assurer de payer les billets à recevoir suivants:

Du prix des six propriétés premièrement en ci-dessus mentionnées et décrites trois billets à recevoir, un de $2,000 et deux de $2,500 chacun, faisant un total de $7,000 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 25 janvier 1900, et de la propriété en ceci ci-dessus secondement décrite deux billets à recevoir de $300 chacun, faisant un total de $1,000 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 25 janvier 1900, avec privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles et la balance s'il y en a comptant concernant le tout des dites propriétés et assumant le paiement en plus et au dessus le prix de l'adjudication les taxes de 1900 et les timbres du revenu des E.-U., sur les actes de vente.

Les actes de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs.

Chas F. Claiborne, avocat.
25 nov—25 — déc 2 9 16 23 26

Friedrichs & Redersheimer

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple Désirable.

No 1015 Avenue Lafayette.

Entre les rues St-Claude et Romparts.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 1er décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement en partage rendu par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, le 8 novembre 1900, et signé le 14 novembre 1900, dans l'affaire de Mme Ellen Donnelly, Rév. Joseph Israelsen, exécuteur et agent substitué, vs Mme Mary Donnelly French, ou ses héritiers, No 63,094 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage simple couvert en ardoises, décrenelé et bien situé, No 1015 avenue Lafayette, entre les rues St-Claude et Romparts, contenant corridor, galerie de côté, 3 chambres, office et cuisine, hangar, citerne et cour sur l'arrière. Le lot est écrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Lafayette, les rues Romparts, St Claude et Port, mesurant 28 pieds de face sur l'avenue Lafayette par 120 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Tout en bonne conditions.

Conditions—Une moitié ou plus, en tout comptant; la balance en un ou en deux ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses de sécurité usuelles; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Acte de vente, y compris les timbres du revenu intérieur, pardevant Fred Zengel, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.

17nov—17 25—déc 2 9 16 18

VENTES A L'ENCAN

J. P. Hecker.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Sixième District.

No 481 6 rue Tchoupitoulas

Dans l'affaire de la succession de William Bingham et sa femme Ellen Bingham, consolidée.

Nos 61,026 et 63,571—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune JEUDI, le 10 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 7 décembre par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District Division D, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas (ou Levee), Lyon, Front et Bordeaux, mesurant soixante cinq pieds sur ladite rue Levée ou Tchoupitoulas par soixante quinze pieds de profondeur et est composé de la partie de devant ou moitié des lots désignés respectivement par les Nos 5 et 6 sur un plan par H. Moellhausen daté le 20 décembre 1844, déposé dans le bureau de L. R. Kenny, ancien notaire en cette ville, acquise par W. Bingham, comme suit, à savoir: La moitié du lot No 6 de Bernard Keenan, par acte pardevant E. Commagère, notaire, le 9 juin 1870 enregistré au bureau des transferts livre 96, fol. 757, et la moitié du lot No 5 de Michael et Stephen Hassel, par acte pardevant W. J. Castel, notaire le 14 avril 1871, livre des transferts 98 fol. 524.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de 1900, au dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente et tous les timbres du R. I. pardevant G. G. Kronenberger, aux frais de l'acquéreur.

MEUBLES.

Un certain lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré, sera vendu le même jour à 10 heures A. M. sur les lieux, No 4816 rue Tchoupitoulas, entre les rues Lyon et Bordeaux.

Conditions—Comptant sur les lieux.
9 déc—9 16 23 30—jan 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Lot de choix et améliorations dans le Septième District.

Succession de Julien Hemelin et Mary Jane Durand, sa femme.

No 63,365—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

A l'enchère publique, Jeudi, 27 décembre.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 24 novembre 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas (ou Levee), Lyon, Front et Bordeaux, mesurant soixante cinq pieds sur ladite rue Levée ou Tchoupitoulas par soixante quinze pieds de profondeur et est composé de la partie de devant ou moitié des lots désignés respectivement par les Nos 5 et 6 sur un plan par H. Moellhausen daté le 20 décembre 1844, déposé dans le bureau de L. R. Kenny, ancien notaire en cette ville, acquise par W. Bingham, comme suit, à savoir: La moitié du lot No 6 de Bernard Keenan, par acte pardevant E. Commagère, notaire, le 9 juin 1870 enregistré au bureau des transferts livre 96, fol. 757, et la moitié du lot No 5 de Michael et Stephen Hassel, par acte pardevant W. J. Castel, notaire le 14 avril 1871, livre des transferts 98 fol. 524.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de 1900, au dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente et tous les timbres du R. I. pardevant G. G. Kronenberger, aux frais de l'acquéreur.

MEUBLES.

Un certain lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré, sera vendu le même jour à 10 heures A. M. sur les lieux, No 4816 rue Tchoupitoulas, entre les rues Lyon et Bordeaux.

Conditions—Comptant sur les lieux.
9 déc—9 16 23 30—jan 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE.

No 3826 Rue Dryades.

2 LOTS VACANTS.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, 732 rue Commune.

JEUDI, le 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 62,927, signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Louis Miller, femme décédée de Christian W. Pohlmann, à l'enchère publique, il sera vendu:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 460 borné par les rues Dryades, Berouna, Peniston et Général Taylor, et désignés par les lettres A, B, C.

Lot A forme l'encoignure des rues Dryades et Général Taylor et mesurant 53 pieds de face sur la rue Dryades par une profondeur et face sur la rue Général Taylor de 90 pieds.

Lot B est contigu au lot et A mesurant 48 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Dryades, 48 pieds 11 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de 90 pieds.

Lot C est contigu aux lots A et B dans le fond et mesurant 30 pieds de face à la rue Général Taylor et 31 lignes vers A et B, par une profondeur de 101 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne de l'autre côté vers la rue Berouna, par 103 pieds 2 pouces et 2 lignes.

Les améliorations sur le lot A consistent en un joli cottage en bois avec six chambres et connu comme le No 3828 rue Dryades.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes dues et exigibles pour 1900 et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

Dart & Kernan, avocats.
24 nov—24—déc 2 9 16 23 27

Spear & Escoffier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vacherie! Vacherie!

Succession Jean Marie Fournier.

No 63 115—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau 812 rue Commune entre Carondelet et Baronne—LUNDI 17 décembre 1900, à 11:30 A. M., il sera vendu à l'enchère publique No 930 rue Hancock, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 4 décembre 1900, pour le compte de ladite succession—

22 Vaches, 1 Taureau, 3 Chevaux, 1 Charrette à Lait à 2 Bidons 2 jeux de harnais, 1 Charrette à 4 roues, 17 Oies, 20 Poules, 1 Coffre-Fort en fer.

Conditions—Comptant sur adjudication.
5 déc—5 9 12 16

W. H. Fitzpatrick.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE DE Propriétés Foncières.

Cottage Double Nos 2323 et 2325 rue Philippe,

Borné par les rues Liberté, Howard et avenue Jackson.

—AUSSI—

Cottage Simple 2129 S. Franklin,

Entre les rues Joséphine et l'avenue Jackson, dans l'îlet Liberté.

DANS LA SUCCESSION DE MME CAROLINE SCHULTZE, VVE DE CONRAD SASSE.

No 63,569—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune—MARDI, le 15 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, où les plans exhibent tous les détails et dimensions complètement à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 6 décembre 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District, dans l'îlet borné par l'avenue Jackson, les rues Howard, Philippe et Liberté et mesurant 69 pieds de face à la rue Philippe, 34 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Howard, 40 pieds sur la ligne la plus près de la rue Liberté et 69 pieds sur la ligne du fond, toutes mesures plus ou moins.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un cottage double Nos 2323-2325 rue Philippe, contenant: 3 chambres, citerne, hangar etc, de chaque côté.

2° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de cela, située dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet 284, faubourg Lafayette, qui est borné par l'avenue Jackson, les rues Liberté, S. Franklin et Joséphine et désigné comme lot No 5 de l'îlet 320 sur un devis de J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville daté le 2 mars 1861 et mesurant 22 pieds 5 pouces et 4 lignes